

Règlement particulier

30 ème tournoi national de la ville de Vénissieux

I. Cadre du tournoi

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.
2. Le Juge-arbitre principal sera Jonathan Parsy du Badminton club Faucigny 74. Le juge-arbitre adjoint sera Rudy Almodovar du club de Badminton Vénissieux Sud-Est 69.
3. Le tournoi est enregistré par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton sous le numéro de dossier : 2300896 en attendant le numéro d'autorisation final.
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD de N2 à P12 ainsi qu'aux joueurs licenciés dans les pays limitrophes. Les joueurs NC sont également invités. Le tournoi est limité à 280 joueurs. Les joueurs appartenant aux catégories d'âge poussin et benjamin ne sont pas autorisés à participer à la compétition.
5. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
6. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence sur Poona lors du tirage au sort.
7. Le tournoi se déroulera en séries définies au CPPH. Le placement dans les différentes séries se fera avec le CPPH en vigueur lors du tirage au sort du 12 octobre 2023.

II. Modalités inscriptions / remboursements / forfaits

8. L'inscription sur Badnet devra obligatoirement être effectuée avant le 8 octobre 2023 et le règlement pourra être réalisé en ligne ou par virement bancaire. Les frais d'inscriptions sont de 19 € pour un tableau, de 23 € pour deux tableaux. Les frais bancaires en cas de paiement sur Badnet sont pris en charge par la personne qui inscrit le joueur.
9. Une inscription par un joueur sur le site Badiste n'entraîne pas l'inscription par l'organisateur. Ce site internet est un outil de promotion pour l'organisateur et un outil de gestion pour les responsables inscriptions des clubs utilisant ce système. La compétition sera intégralement gérée par Badnet et seules les inscriptions enregistrées sur cette plateforme seront prises en compte.

10. Les joueurs peuvent s'inscrire dans un ou deux tableaux. Pour les joueurs qui choisissent de participer à deux tableaux, il sera uniquement possible de faire simple et double ou mixte et double.

11. Les inscriptions et paiements peuvent être réalisés par les clubs ou bien de façon individuelle. Le paiement se fera via Badnet ou par virement bancaire. La paire ne sera validée qu'à réception des inscriptions et règlements des 2 joueurs.

12. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur. S'il ne trouve pas de nouveau partenaire, la paire sera remplacée par la 1^{ère} paire en liste d'attente de la série.

13. Les remboursements des joueurs en liste d'attente se feront via Badnet rapidement après la fin de la compétition.

14. Les droits d'inscriptions des joueurs forfaits après la date du tirage au sort ne seront remboursés qu'en cas d'une force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de travail). Le remboursement sera réalisé via Badnet rapidement.

15. Les joueurs forfaits ou blessés, après la date du tirage au sort et ce jusqu'à la fin de la compétition devront envoyer un justificatif dans les 5 jours après la compétition à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org Préciser nom prénom N° de licence du joueur ainsi que le nom de la compétition.

III. Programmation : Séries, tableaux, échéanciers, récompenses, partenaire.

16. Les séries seront faites en fonction du CPPH afin de faire des tableaux homogènes.

17. Les tableaux seront en poules avec 2 sortants par poule.

18. Les lieux « Gymnase Jacques Brel et Elsa Triolet » : Samedi de 08h à 20h30 : simples dames, simples hommes et mixtes. 08h30 à 16h30 : Doubles hommes et doubles dames. Les récompenses seront données à la fin de chaque finale.

19. Le nombre de participants est limité par tableau. En cas de dépassement du nombre d'inscrits prévu, une liste d'attente est constituée, par ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements). Une paire pourra également être mise en liste d'attente si l'écart entre les deux joueurs ou avec un autre joueur du tableau est trop important et ne respecte pas le règlement fédéral à ce sujet. Dans un premier temps, la paire sera avertie de l'impossibilité de l'inclure dans un tableau, les joueurs seront alors libres de se trouver un autre partenaire avec un CPPH permettant à la nouvelle paire d'entrer dans un tableau.

20. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance, au-delà avec l'accord des

joueurs concernés. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier qui leur indiquera un horaire maximum de retour.

21. Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.

IV. Règles du jeu : pointage, temps de préparation, arbitrage, tenues, pauses

22. Tous les joueurs devront dès leur arrivée se faire pointer à la table de marque.

23. Le plateau de jeu est réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. La mise en place de chaises rendra possible le coaching entre les points.

24. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Carlton GT1.

25. Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi en cas de litige.

26. Les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 21 points.

27. Tout volant touchant les infrastructures fixes et mobiles (panneaux, lampes, filins...) sera compté comme faute en jeu, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois.

28. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

29. Les joueurs devront noter le score sur l'ardoise mise à disposition sur les terrains et les rentrer dans l'application ebad à la fin du match.

30. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans la salle.

31. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

32. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).

33. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation (test des volants, mise en tenue comprise). Le juge-arbitre sera vigilant à ce temps de préparation des joueurs.

34. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11 pts et à 1 min 40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le juge-arbitre.

35. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit sur demande du JA avec l'accord du joueur (ou joueuse). Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

V. Divers

36. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

37. Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaires) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition lors de la compétition (filets, poteaux, caisses plastiques...).

38. Le club organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi national de la ville de Vénissieux, en observant ce règlement et en respectant les décisions du juge-arbitre.

Le Juge Arbitre principal,

Jonathan PARSY

Le Juge Arbitre adjoint,

Rudy Almodovar